

**La transition démocratique
et le Tiers-Monde**

Fouad Bouguetta, Ph.D
Maître de conférence
Université Badji Mokhtar-
Annaba

Résumé de l'article sur la transition démocratique et le Tiers-Monde

La question de la démocratie suscite depuis quelques années un important regain d'intérêt dans l'étude du changement social et politique dans le Tiers-Monde. Cet article expose plusieurs approches de la transition démocratique et leurs limites et propose une approche alternative où la problématique de la démocratie est posée en termes de dynamique négative des interactions/rétroactions multiples entre l'individu, la société et l'Etat qui entraîne un appauvrissement du capital social. Ce dernier, en retour, devient un obstacle à l'émergence de la démocratie.

المخلص باللغة العربية

تثير مسألة الديمقراطية في السنوات الأخيرة المزيد من الإهتمام في دراسة التغير الإجتماعي والسياسي في العالم الثالث. إن هذه المقالة تناقش عدة مقاربات للإنتقال الديمقراطي وتبرز نقائصها وتقتراح بديلا حيث تطرح إشكالية الديمقراطية في صيغة الديناميكية السلبية لمختلف التفاعلات بين الفرد والمجتمع والدولة والتي تؤدي إلى تفتير الرأسمال الإجتماعي والذي بدوره يصبح معرقلا لبروز الديمقراطية.

La question de la démocratie suscite depuis quelques années un important regain d'intérêt dans l'étude du changement social en général et le changement politique en particulier en Afrique, en Asie, en Amérique latine et en Europe de l'Est. Pour ce qui est des pays du Tiers-Monde, qui nous intéressent ici, ce regain est largement tributaire des préoccupations entourant la question du développement. L'hypothèse est que la transition des régimes autoritaires ou totalitaires vers la démocratie serait une condition nécessaire au développement économique ; ce dernier ne pouvant se référer qu'au seul modèle qui fait aujourd'hui globalement consensus, l'économie de marché, et plus précisément le modèle libéral de l'économie de marché.

La pensée néo-libérale propose au tiers monde sa propre réflexion sur l'autoritarisme et met à profit la crise de projet consécutive aux impasses de l'étatisme et du «socialisme réel» pour conquérir le terrain perdu¹.

Cette hypothèse vient donc conforter le triomphalisme d'inspiration néolibérale que Francis Fukuyama avait contribué à populariser durant les années 1990, sous la thèse d'une fin de l'histoire. Pour ce dernier, en effet, la démocratie de marché constituerait un aboutissement, une étape ultime qu'il n'est pas envisageable de dépasser². Démocratie et économie de marché constitueraient le couple idéal exprimant l'émancipation de l'Homme, la réalisation du dernier des besoins de l'Homme, selon la pyramide des besoins de Maslow, l'épanouissement.

Du milieu des années quatre-vingts à 2000, une importante «vague» de transitions démocratiques a déferlé dans le Sud et l'ancienne Union soviétique. Portés par cette vague, nous avons tous –les acteurs, les analystes, les décideurs et les bailleurs de fonds– cédé à une sorte d'euphorie³.

Que cette euphorie s'explique par un idéalisme généreux qui consisterait à vouloir aider à l'émancipation des peuples du Tiers-Monde, ou qu'elle s'explique par le désir d'harmoniser des dispositifs politiques à l'échelle mondiale pour réduire les dysfonctionnements qui pourraient constituer des obstacles à la mondialisation libérale ; dans les deux cas, on a trop vite cru que les institutions et les processus

des démocraties libérales occidentales pouvaient et devaient être transposés dans le Tiers-Monde. Le tout serait de développer une technologie de la démocratie, prête à être utilisée, que l'on transférerait au Tiers-Monde. La démocratie, question centrale de la politique, est du coup dépolitisée et devient une simple question technique. Cependant,

S'il est une conclusion que l'on puisse tirer de l'expérience des dix dernières années, c'est que la démocratisation n'est pas un processus linéaire et qu'elle ne se développe pas de la même façon dans des contextes différents. Dans chaque pays, un très grand nombre d'acteurs et de facteurs historiques et contextuels influent sur le processus de mise en place des institutions démocratiques et d'une culture démocratique. Il s'agit ici non pas d'un produit mais d'un processus, et ce processus est très long⁴.

En d'autres termes, et comme dirait Mohamed Harbi :

Certes, les pays du tiers monde peuvent importer les idées, mais ils ne peuvent importer les structures profondes que leur évolution ne leur a pas données. Leur histoire récente est caractérisée par un décalage entre les forces politiques, le mouvement des idées et les structures sociales[...] Théoriquement, la « démocratie à l'occidentale » apparaît comme un système politique possible pour toute société... Mais en pratique son transfert se heurte depuis plus d'un demi-siècle à des contraintes sociales difficiles à contourner...⁵.

Le « consensus de Washington » liant explicitement l'aide, les investissements et le soutien technique aux pays du Tiers-Monde à l'abandon de l'autoritarisme fait qu'il était nécessaire de développer une démarche « d'ingénierie politique » pour promouvoir la démocratie dans ces pays⁶. Il s'agissait alors de développer des critères et indicateurs qui permettraient d'évaluer la transition démocratique. Les approches minimalistes de la démocratie, qui ne retiennent que les éléments observables et mesurables ont constitué le cadre adéquat pour le développement de ce type d'ingénierie. Les associations civiles et coalitions transnationales préoccupées par la question des droits de l'Homme, la corruption et l'exploitation de tout type de rentes au profit de ceux qui sont au pouvoir, ont aussi trouvé dans cette démarche une manière d'accentuer la pression sur les régimes autoritaires particulièrement dans les pays du Tiers-Mond

Nous allons dans cet article faire une critique des approches minimalistes de la démocratie et de la transition démocratique illustrées par la démarche méthodologique d'une organisation qui s'intéresse à la question de la démocratie, des droits politiques et des libertés civiles, Freedom House, et qui s'inspire, à notre avis, de ces approches. L'objectif est de montrer les limites des approches minimalistes et la nécessité d'adopter une approche alternative plus globale et systémique pour mieux comprendre la problématique de la transition démocratique dans le Tiers-Monde.

Critique des approches minimalistes :

1.L'approche procédurale

Samuel Huntington peut être considéré comme le porte-parole principal de l'approche procédurale. Huntington a observé qu'un système est dit démocratique soit parce qu'il tire sa légitimité de la volonté du peuple soit parce qu'il sert l'intérêt commun ou encore par les procédures utilisées pour constituer le gouvernement (élections périodiques, équitables, honnêtes et libres avec un degré de participation élevé de l'électorat). Il a noté que durant les années après la deuxième guerre mondiale et jusqu'aux années 1970, les politologues ont discuté les caractéristiques qui pouvaient définir la démocratie. De ce débat, deux types de définitions ont émergé : les définitions empiriques, descriptives, institutionnelles et procédurales ; et les définitions plus utopiques et idéalistes. Il a conclu que la première alternative a gagné le débat et est devenue largement utilisée parce qu'elle permettait une précision analytique et se basait sur des données empiriques qui rendaient le concept plus utile.

Un système politique du vingtième siècle [est] considéré comme démocratique quand ses décideurs politiques les plus puissants sont sélectionnés par le biais d'élections périodiques équitables et honnêtes ou la compétition des candidats pour les voix est libre et que pratiquement toute la population adulte peut voter⁷.

Quant aux résultats des élections, Huntington continue :

Les gouvernements produits par les élections peuvent être inefficaces, corrompus, myopes, irresponsables, dominés par les intérêts spéciaux, et incapables d'adopter des politiques d'intérêt public. Ces caractéristiques peuvent rendre les gouvernements indésirables, mais ils ne les rendent pas non-démocratiques⁸.

Huntington savait que sa définition était minimaliste :

Pour certains, la démocratie devrait avoir des connotations plus radicales (profondes) et idéalistes. Pour eux, la « vraie démocratie » veut dire liberté, égalité, fraternité, contrôle effectif du citoyen sur la politique, un gouvernement responsable, honnêteté et ouverture en politique, des délibérations informées et rationnelles, une participation équitable au pouvoir ainsi que d'autres vertus civiques. Ce sont, pour la plupart, de bonnes choses et les gens peuvent, s'ils le souhaitent, définir la démocratie en ces termes. .. Les normes floues ne permettent pas une analyse utile. Des élections ouvertes, libres et équitables, sont l'essence de la démocratie, le sine qua non inévitable⁹.

La définition de Huntington est la définition procédurale la plus minimaliste de la démocratie car elle omet des caractéristiques jugées essentielles même par d'autres penseurs qui se reconnaissent dans l'approche procédurale, à savoir les libertés politiques civiles qui rendent la compétition politique viable et les résultats légitimes.

Une définition largement adoptée après le débat qui a opposé les minimalistes et les maximalistes est celle de Robert Dahl pour qui la démocratie a huit attributs. En plus des critères de Huntington d'élections libres et loyales, un suffrage non-discriminatoire et le droit de se présenter comme candidat à des postes publiques, Dahl considère qu'il doit y avoir suffisamment de libertés pour assurer l'intégrité du processus politique ; en d'autres termes, la liberté de former des organisations ou adhérer à d'autres, la liberté d'expression et la liberté de s'informer à d'autres sources¹⁰.

Dahl parle de polyarchie plutôt que de démocratie. L'idée de polyarchie suppose que les citoyens bénéficient d'opportunités satisfaisantes pour pouvoir formuler, exprimer et faire prendre en compte leurs préférences¹¹. La polyarchie ne prend pas tant en compte les préférences des citoyens eux-mêmes que les dispositifs permettant de sélectionner les dirigeants ; ces derniers seront responsables du

responsables du respect des préférences exprimées par les citoyens et devront éventuellement rendre des comptes démocratiquement.

L'attrait de la définition procédurale de la démocratie est dû en partie au fait que la transition d'un Etat autoritaire à un Etat « démocratique » peut être plus facilement gérée. Ceux qui doivent gérer la transition n'ont besoin que d'instituer des procédures d'élection démocratiques et s'assurer de la régularité du processus électoral. Les négociations autour des procédures électorales concernent des considérations telles que le temps d'antenne et les plages horaires allouées aux partis d'opposition et les candidats, les règles qui définissent les lieux et moments du vote ainsi que la manière de voter, la sensibilisation de la population à ces questions, les règles pour enregistrer des électeurs et les règles pour créer des partis politiques.

L'approche procédurale est certainement critiquable à plus d'un titre. Définir la démocratie en termes de procédures minimalistes parce que cela simplifierait la tâche de mesure et rendrait la définition plus « objective » paraît fondamentalement erroné. Tout se passe comme si l'essentiel était de trouver la meilleure façon de recueillir, selon l'expression de Joseph Schumpeter, « les votes du peuple ». Les efforts d'aide à la démocratisation aussi bien au niveau national qu'international, se trouvent ainsi principalement orientés vers les programmes qui concernent l'institutionnalisation des procédures électorales et la mise en place de règles techniques, formelles qui président à la compétition politique. Ces efforts peuvent donc être arrêtés avant que les changements les plus difficiles et les plus significatifs dans le processus de consolidation de la démocratie n'aient été atteints. Plus encore, parce qu'il est difficile de s'assurer du bon déroulement du processus électoral, les élections peuvent être proclamées comme étant assez loyales et honnêtes par des régimes qui sont contrôlés par des pouvoirs qui ne soutiennent pas les principes démocratiques. Le pouvoir en place au moment des élections contrôle des ressources et a les moyens d'influencer lourdement le déroulement des élections en sa faveur -mettre par exemple un seuil minimal en

termes de pourcentage de votes à obtenir pour les nouveaux partis politiques pour être représentatifs, réserver un certain nombre des sièges dans le pouvoir législatif pour les candidats en poste, ou encore limiter le temps d'antenne pour les partis de l'opposition-. En outre, parce que l'aide étrangère est souvent liée au bon déroulement des élections, une pression est exercée pour déclarer des élections soutenues et surveillées par des institutions étrangères comme étant démocratiques quand en réalité elles sont sérieusement entachées d'irrégularités. Un régime autoritaire antérieur peut encore tenir des ilots de pouvoir ou avoir un veto efficace sur le pouvoir législatif. La définition procédurale est silencieuse quant au degré d'écoute et d'imputabilité dont doivent faire preuve les responsables devant les citoyens pour qu'un système puisse être déclaré démocratique. Souvent, aucune procédure n'est mise en place pour que les représentants qui sont choisis aient des comptes à rendre à leurs électeurs. Le résultat est que les représentants « choisis » légifèrent souvent comme ils l'auraient fait sous le gouvernement du parti unique et non pas comme leurs consciences ou leur électorat l'aurait dicté. Le système électoral souvent les protège des responsabilités directes vis-à-vis de leur circonscription électorale parce qu'on a voté pour une liste de candidats d'un parti et non pas pour un candidat précis. Finalement, une approche purement procédurale de la démocratie peut parfaitement aboutir à la légitimation de régimes autoritaires plutôt qu'à une transition démocratique.

2.L'Approche Institutionnaliste

Les partisans de l'approche institutionnaliste affirment que des élections ouvertes, loyales et régulières sont un élément essentiel de la démocratie. Cependant, la démocratisation doit inclure un processus de développement politique qui va au-delà de la transition démocratique initiée par des élections démocratiques. D'autres structures et institutions qui constituent l'essence de la démocratie doivent être mises en place. Les individus doivent non seulement apprendre à les intégrer dans leur vision de la société, mais aussi à en attendre un rôle effectif dans la gouvernance de la société. Les institutionnalistes sont généralement d'accord avec les proceduralistes

sur le fait qu'une transition à la démocratie se manifeste par les premières élections loyales, ouvertes et sans discrimination ainsi que l'existence de libertés civiles et politiques. Cependant, les institutionnalistes insistent sur le fait que l'objectif de la démocratisation est une démocratie «consolidée».

D'après Linz et Stepan :

Par « démocratie consolidée », nous entendons essentiellement un régime politique dans lequel la démocratie, en tant que système complexe d'institutions, règles, et modes de rétribution, est devenue en d'autres termes, « le seul jeu qui soit » (the only game in town).

D'un point de vue comportemental, la démocratie devient le seul jeu qui soit quand aucun groupe politique important n'entreprend de renverser le régime démocratique ou d'encourager la violence domestique ou internationale afin de se démarquer de l'Etat.

.... D'un point de vue attitudinal, la démocratie devient le seul jeu qui soit quand, même dans des crises politiques et économiques sévères, la grande majorité des gens croit que tout autre changement politique doit s'opérer dans les limites des procédures démocratiques

Constitutionnellement, la démocratie devient le seul jeu qui soit quand tous les acteurs politiques se sont habitués au fait que tout conflit politique à l'intérieur de l'Etat sera résolu selon les normes établies, et que la violation de ces normes peut être inefficace et coûter chère. En fait, avec la consolidation, la démocratie devient partie intégrante du quotidien et profondément intériorisée dans la vie sociale, institutionnelle et même psychologique, ainsi que dans les calculs politiques¹².

Les cinq institutions d'une démocratie consolidée qui sont liées et qui se renforcent mutuellement sont : une société civile libre et vivante, une société politique relativement autonome, la loi qui prime sur tout, qui s'étend à tout le territoire national, qui est au-dessus de tous les acteurs politiques et qui protège les libertés individuelles et la vie associative, une administration étatique qui est utilisable par le nouveau gouvernement démocratique et enfin, une société économique relativement indépendante des autres centres de pouvoir¹³. Les programmes d'assistance à la consolidation de la démocratie qui sont basés sur l'approche institutionnaliste se concentrent sur la

démocratisation des institutions qui existent déjà, le renforcement des capacités des institutions les plus importantes du système, le soutien aux organisations émergentes de la société civile et la sensibilisation aux normes judiciaires des pays développés. L'évaluation du progrès accompli quant à la consolidation de la démocratie se fait sur la base d'une liste d'indicateurs conçus à partir du modèle des institutions d'une démocratie libérale.

L'approche institutionnaliste n'est pas neutre. Elle est culturellement biaisée car le type idéal par rapport auquel on compare et on évalue tout système est le modèle des démocraties libérales occidentales. Un pays peut faire des progrès considérables vers la démocratie que ses soutiens internationaux ne reconnaîtront pas s'ils se concentrent sur une approche institutionnaliste culturellement biaisée. En outre, le comportement réel des acteurs à l'intérieur des institutions peut ne pas être en accord avec les valeurs démocratiques, en dépit de l'établissement de règles démocratiques formelles. Des pratiques et des valeurs de l'ancien régime autoritaire ou totalitaire peuvent subsister malgré la présence de règles et codes de conduite qui se réfèrent au modèle démocratique. Comme le note O'Donnell, une fixation sur les organisations très formalisées et complexes nous empêche en fait de voir un autre type d'organisation, informel, extrêmement influent et parfois invisible, le clientélisme et plus généralement le particularisme. Ces notions signifient, selon O'Donnell, différents types de rapports sociaux qui ne sont pas universels et qui, selon les règles formelles des démocraties seraient considérés comme des relations de corruption¹⁴. Le particularisme qui était une norme pendant le régime totalitaire antérieur, s'il se continue, entraîne un cynisme dévastateur de la part de la population vis-à-vis de la démocratie qui se met en place. Tant qu'un fossé existe entre les règles formelles du système et le comportement informel des acteurs du système, on ne peut parler de la consolidation de la démocratie.

Des programmes qui visent à rendre certaines institutions efficaces peuvent être plus faciles ou attractifs que les programmes dont l'objectif est de renforcer d'autres institutions, d'où le danger de créer un déséquilibre institutionnel. Ainsi, renforcer l'administration peut affaiblir des organisations politiques émergentes dans un pays qui

commence juste à se démocratiser ; renforcer des administrations municipales ou locales gouvernées par des partis d'opposition peut donner l'impression que l'on adopte des politiques partisans. L'aide au renforcement des capacités de certaines organisations civiles peut aussi paraître politiquement orienté. Le soutien accordé aux programmes de privatisation dans le secteur économique pour encourager une démocratie libérale profite souvent aux responsables corrompus de l'ancien régime qui se garantissent un pouvoir économique dans le nouveau système qui est maintenant dominé par une économie de marché. La transition démocratique produit ainsi paradoxalement une plutocratie et non pas une démocratie.

Une autre critique que l'on peut faire à l'approche institutionnaliste est le manque de clarté quant à la mise en place d'une des institutions essentielles de la démocratie, la société civile. De façon générale, le terme lui-même de « société civile » est imprécis. Il est difficile de distinguer les organisations de la société civile de certaines organisations politiques, religieuses ou des mouvements sociaux de masse. Le choix de supporter telle ou telle organisation n'est pas facile à faire ; ce choix pouvant toujours être perçu comme partisan si l'organisation en question est plutôt considérée comme politique.

La société civile se manifeste de différentes façons. Une de ces manifestations va certainement dans le sens de la démocratie. Il s'agit du rôle que joue cette dernière dans le domaine social en diffusant les normes de tolérance, de compromis, du respect, de la confiance, de la collaboration et de la coopération entre citoyens. La société civile peut aussi jouer le rôle de contre-pouvoir et de surveillance du régime au pouvoir. En tant que tel, elle est souvent encouragée par les décideurs occidentaux afin de déstabiliser les régimes autoritaires ou totalitaires. Le danger est qu'elle peut donc tout aussi être mobilisée et manipulée afin de renverser des régimes, qu'ils soient démocratiques ou non, pour peu qu'ils ne plaisent pas aux puissances de ce monde. Enfin, la société civile peut jouer un rôle de fragmentation et de désintégration de la société, d'aliénation de certains groupes sociaux par rapport à d'autres en mettant l'accent sur les particularismes et les intérêts irréconciliables ou présentés comme tels. Le résultat est que le « contrat social » peut être remis en cause et l'autorité de l'Etat affaiblie. Certains diront qu'un groupe social qui rejette l'autorité de

L'Etat doit être exclu de la société civile et ne doit pas avoir droit de cité. Le problème est que dans un Etat qui n'est pas démocratique, qui est en droit de décréter l'exclusion d'une organisation donnée de la société civile.

3.Exemple de la démarche de Freedom House

Dans son rapport intitulé « Democracy's century. A survey of global political change in the 20th century » (Le siècle de la démocratie), Freedom House constate:

Les politologues qui notent la prolifération de gouvernements démocratiquement élus dans le monde depuis la moitié des années 1970 se réfèrent à notre âge comme l'âge de la démocratie...Le 20^{ème} siècle est vraiment devenu le siècle de la démocratie...Les résultats sont ici significatifs. Ils montrent une expansion spectaculaire de la gouvernance démocratique tout au long du siècle. Cette tendance politique a été égalée par un progrès économique significatif associé à l'expansion des économies de marché ¹⁵.

Freedom House définit les démocraties de la façon suivante :

Celles-ci sont des systèmes politiques dont les leaders sont élus par le biais de processus de compétition entre plusieurs partis et plusieurs candidats dans lesquels les partis d'opposition ont une chance légitime d'arriver au pouvoir ou d'y participer ¹⁶

Freedom House mène une enquête annuelle basée sur une liste de critères standards tirés de la Déclaration Universelles des Droits de l'Homme qu'elle applique à tous les pays « quel que soit le lieu géographique, la composition ethnique et religieuse et le niveau de développement »¹⁷. Elle consiste en un processus d'évaluation qui mobilise dans un premier temps un nombre important d'analystes, rédacteurs et conseillers académiques de haut niveau. Puis, une équipe restreinte prépare les rapports concernant chaque pays. Les analystes utilisent dans leur recherche des sources variées d'informations nationales et étrangères (rapports, analyses, contacts professionnels et visites sur le terrain). Le rapport de chaque pays est ensuite discuté par les analystes et experts au cours de rencontres régionales. La méthodologie de l'enquête est revue par un comité spécialisé. Le but de l'enquête est d'évaluer chaque pays par rapport à un certain

nombre de questions groupées en deux rubriques, droits politiques et libertés civiles. Chaque question est notée sur une échelle de 0 à 4 points. Chaque score total dans chaque liste donne lieu à une cotation séparée (liste des droits politiques et liste des libertés civiles). La moyenne des deux cotations donne lieu à un des trois statuts : pays libre, partiellement libre et pas libre. En plus, l'enquête assigne aux différents pays qui répondent à certains critères la désignation de démocratie électorale. Le tableau suivant reprend ces questions ¹⁸.

Liste de vérification des droits politiques et libertés civiles ¹⁹

I/ Droits politiques	II/ Libertés civiles
<p>A/ Processus électoral</p> <p>1. Est-ce que le chef d'Etat et/ou le chef de gouvernement ou autre autorité dirigeante, est élu par le biais d'élections libres et équitables ?</p> <p>2. Est-ce que les représentants législatifs sont élus par le biais d'élections libres et équitables ?</p> <p>3. Est-ce qu'il y a des lois électorales équitables, des opportunités de campagne électorale égales, un scrutin correct et un décompte des bulletins honnête ?</p>	<p>A/ Liberté d'expression et croyance</p> <p>1. Est-ce qu'il y a des médias libres et indépendants et d'autres formes d'expression culturelle ? (Note : dans les cas où les médias sont contrôlés par l'Etat mais offrent des points de vue pluralistes, l'enquête attribue le même crédit.)</p> <p>2. Est-ce qu'il y a des institutions religieuses libres, et est-ce qu'il y a une expression religieuse privée et publique libre ?</p> <p>3. Est-ce qu'il y a une liberté académique, et est-ce que le système éducatif est exempt d'un endoctrinement important ?</p> <p>4. Est-ce qu'il y a une expression privée ouverte et libre ?</p>
<p>B/ Pluralisme politique et participation</p> <p>1. Est-ce que les gens ont le</p>	<p>B/ Droits d'association et d'organisation</p> <p>1. Est-ce qu'il y a une liberté de</p>

<p>1. Est-ce que les gens ont le droit de s'organiser dans différents partis politiques ou autres rassemblements politiques compétitifs de leur choix, et est-ce que le système est ouvert à la montée ou à la chute de ces partis ou rassemblements en compétition ?</p> <p>2. Est-ce qu'il y a un vote d'opposition significatif, un pouvoir d'opposition de fait, et une possibilité réaliste pour l'opposition d'accroître son support ou gagner du pouvoir par le biais d'élections ?</p> <p>3. Est-ce que les choix politiques des gens ne sont pas soumis à la domination du militaire, des pouvoirs étrangers, des partis totalitaires, des hiérarchies religieuses, des oligarchies économiques ou de tout autre groupe puissant ?</p> <p>4. Est-ce que les groupes culturels, ethniques, religieux ou autres groupes minoritaires ont une autodétermination, un autogouvernement, une autonomie raisonnable ou une participation par le biais d'un consensus informel dans le processus de prise de décision ?</p>	<p>1. Est-ce qu'il y a une liberté de rassemblement, de manifestation et un débat publique ouvert ?</p> <p>2. Est-ce qu'il y a une liberté d'organisation ou quasi-organisation politique ? (Note : Ceci inclut les partis politiques, les organisations civiles, les groupes ad-hoc, etc.)</p> <p>3. Est-ce qu'il y a des syndicats et des organisations paysannes ou équivalentes libres, et est-ce qu'il y a des conventions collectives effectives ? Est-ce qu'il y a des organisations professionnelles et autres organisations privées libres ?</p>
<p>C/ Fonctionnement du gouvernement</p> <p>1. Est-ce que les représentants librement élus déterminent les politiques du gouvernement ?</p> <p>2. Est-ce que le gouvernement est exempt de corruption</p>	<p>C/ Etat de droit</p> <p>1. Est-ce qu'il y a un système judiciaire indépendant ?</p> <p>2. Est-ce que l'Etat de droit prime dans les questions civiles et criminelles ? Est-ce que la police est sous contrôle civil directe ?</p>

<p>répandue ?</p> <p>3. Est-ce que le gouvernement a des comptes à rendre à l'électorat entre les élections, et est-ce qu'il opère avec ouverture et transparence ?</p>	<p>3. Est-ce qu'il y a une protection de la terreur de la police, emprisonnement injustifié, exil ou torture, que ce soit par des groupes qui supportent ou des groupes qui s'opposent au système ? Est-ce qu'il y a une absence de guerre et d'insurrections ?</p> <p>4. Est-ce que la population est traitée également par la loi ?</p>
<p>Questions discrétionnaires additionnelles de droits politiques</p> <p>A/ Pour les monarchies traditionnelles qui n'ont pas de partis ou de processus électoral, est-ce que le système prévoit des consultations avec le peuple, encourage la discussion d'une politique, et donne le droit de pétitionner le dirigeant ?</p> <p>B/ Est-ce que le gouvernement ou l'occupant est en train de changer délibérément la composition ethnique du pays ou territoire de façon à détruire une culture ou faire pencher le rapport politique en faveur d'un autre groupe ?</p> <p>(Note : Pour chaque question sur la liste concernant les droits politiques et les libertés civiles, de 0 à 4 points sont ajoutés, selon la présence comparée des droits et libertés [0 représente le moins, 4 représente le plus]. Cependant, pour la question discrétionnaire additionnelle B seulement, 1 à 4 points seront soustraits si nécessaire.)</p>	<p>D/ Autonomie personnelle et droits individuels</p> <p>1. Est-ce qu'il y a une autonomie personnelle ? Est-ce que l'Etat contrôle la circulation des personnes, le choix du lieu de résidence ou le choix de l'emploi ? Est-ce qu'il y a exemption de l'endoctrinement et de la dépendance excessive de l'Etat ?</p> <p>2. Est-ce que les citoyens ont le droit d'avoir des propriétés et de fonder des affaires privées ? Est-ce que l'activité privée dans les affaires est excessivement influencée par les représentants officiels du gouvernement, les forces de sécurité ou le crime organisé ?</p> <p>3. Est-ce qu'il y a des libertés sociales personnelles, y compris l'égalité des genres, le choix du partenaire dans le mariage et la taille de la famille ?</p> <p>4. Est-ce qu'il y a égalité d'opportunité et absence d'exploitation économique ?</p>

Au-delà du fait que les questions auxquelles l'enquête doit répondre demeurent très vagues et permettent donc des « jugements » qui peuvent être très différents d'un analyste à un autre malgré toutes les précautions méthodologiques pour les nuancer et les relativiser, le biais fondamental de l'enquête est le parti pris qui consiste à considérer la démocratie occidentale comme le referrend absolu, idéal. Ne sont donc considérés que les processus et institutions développés dans les démocraties occidentales. Les dimensions historiques, culturelles et économiques ; le contexte, sont tout simplement évacués. Aucune voie alternative vers la démocratie ne peut être considérée. Et les mécanismes d'influence et de pouvoir qui constituent la substance du débat sur la démocratie, restent largement incompris.

Aujourd'hui, la forme libérale et représentative de la démocratie est la forme dominante. Les approches concernant la promotion de cette démocratie dans les pays qui ont connu un régime totalitaire ou autoritaire, reposent en grande partie sur une démarche qui repose sur un cadre théorique fait des approches minimalistes et d'une ingénierie politique qui consiste à développer des critères et indicateurs pour accompagner et évaluer cette transition/consolidation démocratique. La transition d'un régime autoritaire ou totalitaire vers un régime démocratique généralement fait référence à un processus qui commence par le renversement d'un régime répressif, basé sur un parti-Etat et la mise en place de procédures électorales démocratiques. Le commencement est marqué par la dissolution du régime autoritaire qui est souvent identifié en premier lieu par des signes de mobilisation de la masse, la fin par l'établissement d'une nouvelle forme de gouvernement qui acquière une légitimité par le biais d'élections démocratiques. Durant la transition, personne ne peut être certain que la démocratisation du système sera menée à son terme et qu'il n'y aura pas un retour au système autoritaire, totalitaire ou à une autre forme de gouvernement non-démocratique.

La période de temps plus longue qui suit est une période d'institutionnalisation et de consolidation de la démocratie. C'est une période pendant laquelle les pratiques démocratiques deviennent la norme et les valeurs démocratiques guident finalement le comportement des acteurs politiques. La consolidation implique que le

processus de la transition est fini, que la vaste majorité des acteurs politiquement actifs dans le pays accepte la légitimité des pratiques démocratiques pour la sélection des leaders politiques et les décideurs et que l'on s'attend à ce que le système démocratique soit enfin stable. De façon générale, on considérera que la démocratie est consolidée lorsque les comportements de tous les acteurs seront en accord avec les règles formelles de la démocratie.

Pour une approche alternative:

De façon générale donc, dans la conception libérale, la démocratie est définie comme un processus par lequel on résout des conflits, on choisit des leaders et on élabore la politique d'une organisation ou système politique. En tant que type particulier de système politique, il comprend des organisations politiques, des procédures et des processus qui constituent des arrangements pour maintenir l'ordre social, résoudre des différends et sélectionner des leaders. La démocratie est une forme de gouvernement qui combine la primauté de la loi, des libertés civiles étendues et garanties par la loi, un gouvernement représentatif et une compétition institutionnalisée pour les postes politiques.

Cette définition n'est pas universellement acceptée et il convient de poser un regard critique sur le contenu et la signification de cette démocratie que l'on célèbre peut-être un peu trop rapidement. Au delà du fait qu'un tel optimisme permet de renforcer l'hégémonie du discours néolibéral, les arguments sur la transition démocratique, largement dominés par les interprétations réalistes, sont insatisfaisants car ils donnent une représentation généralement étroite de la démocratie qui éclaire ses seules dimensions procédurales et tend à écarter ses dimensions plus substantives qui furent précisément au cœur de son développement historique.

...la démocratie n'est justement pas qu'un simple procédé plus ou moins rationnel permettant d'éradiquer les antagonismes et de provoquer à tout prix l'émergence d'un consensus forcé qui serait pour ainsi dire légitimement garant de l'ordre et de la sécurité. S'en tenir à une telle représentation conduit non seulement à encourager le statu quo et à neutraliser les contestations qu'il est susceptible de soulever,

mais risque fort de mettre en danger l'idée de démocratie elle-même...²⁰

Fondamentalement, la démocratie est une forme de gouvernement sous-tendue par un système de valeurs largement partagé et accepté par tous les acteurs politiques. Les valeurs d'un Etat vraiment démocratique incluent le pluralisme, l'ouverture, la volonté de trouver des compromis, le respect de la constitution, la recherche de l'intérêt général, le respect des droits des minorités, des droits de l'Homme, les libertés politiques, la dignité et la valeur de l'individu, la responsabilité des individus, le consentement des gouvernés, une représentation loyale, la participation des citoyens dans l'élaboration des politiques gouvernementales, etc. Les questions d'imputabilité, de capacités d'écoute, de liberté d'expression, de possibilité pour le citoyen d'influencer la politique gouvernementale, de transparence dans le processus de prise de décision sont essentielles pour un Etat de droit et pour la démocratie. Pour que la démocratie soit consolidée, ce système de valeurs doit irriguer tout le système social. L'idéal serait que chaque individu fasse siennes ces valeurs et les défendit. L'individu devient alors citoyen, et la citoyenneté en tant que défense de ces valeurs, est renforcée.

La problématique de la transition démocratique dans le Tiers-Monde pose en fait le problème de l'émergence du citoyen et de la citoyenneté. L'histoire du Tiers-Monde du siècle dernier, caractérisée par des mouvements de décolonisation, de libération et d'émancipation de puissances étrangères, a paradoxalement abouti à la négation de la liberté pour l'immense majorité des populations. Les élites au pouvoir qui se sont constituées pour beaucoup d'entre elles dans la seconde moitié du 20^{ème} siècle, l'ont été souvent à la faveur de ces mouvements. Très vite, ces élites se sont appropriées l'histoire et la mémoire du peuple pour mieux l'exclure de la sphère publique. Au nom d'une « légitimité historique », ces élites seraient les seules à avoir le droit de gérer la cité. L'embryon du citoyen qui s'était formé durant cette période porteuse d'espairs, d'idées et de projets fut avorté. Le citoyen libre fut empêché de naître. Les mouvements de

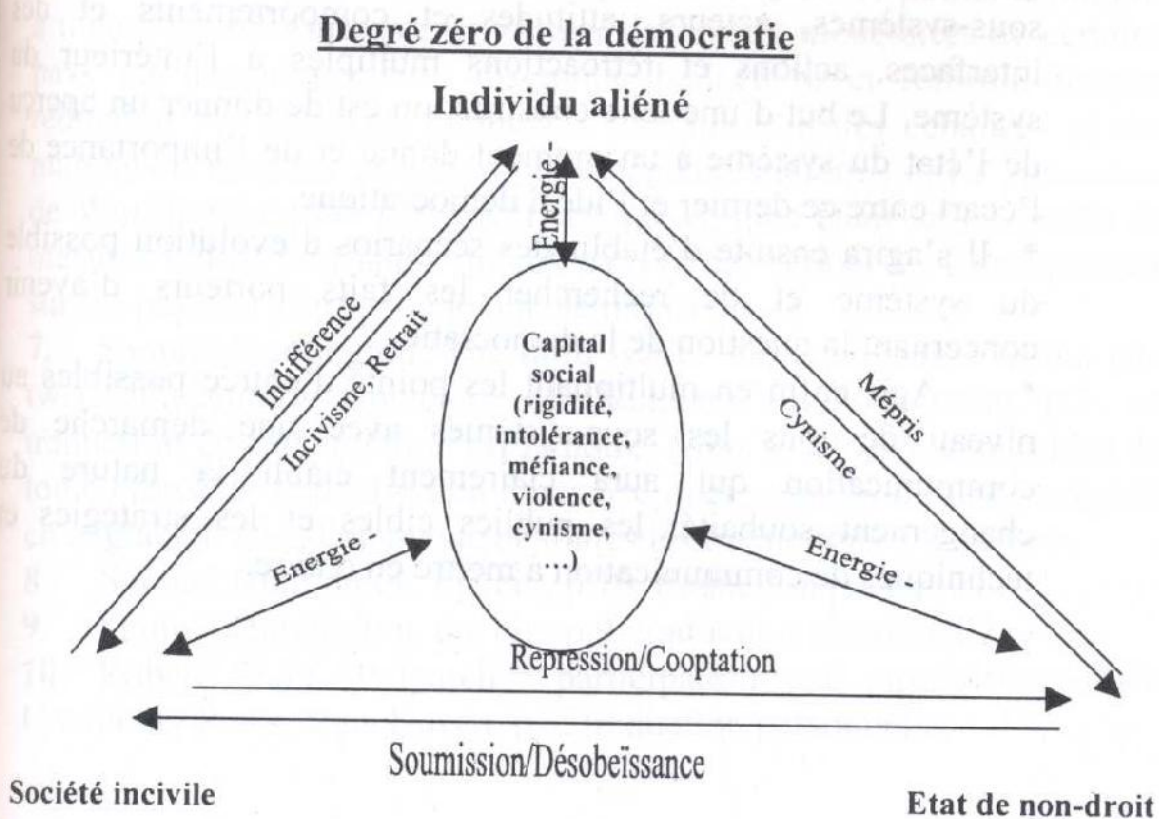
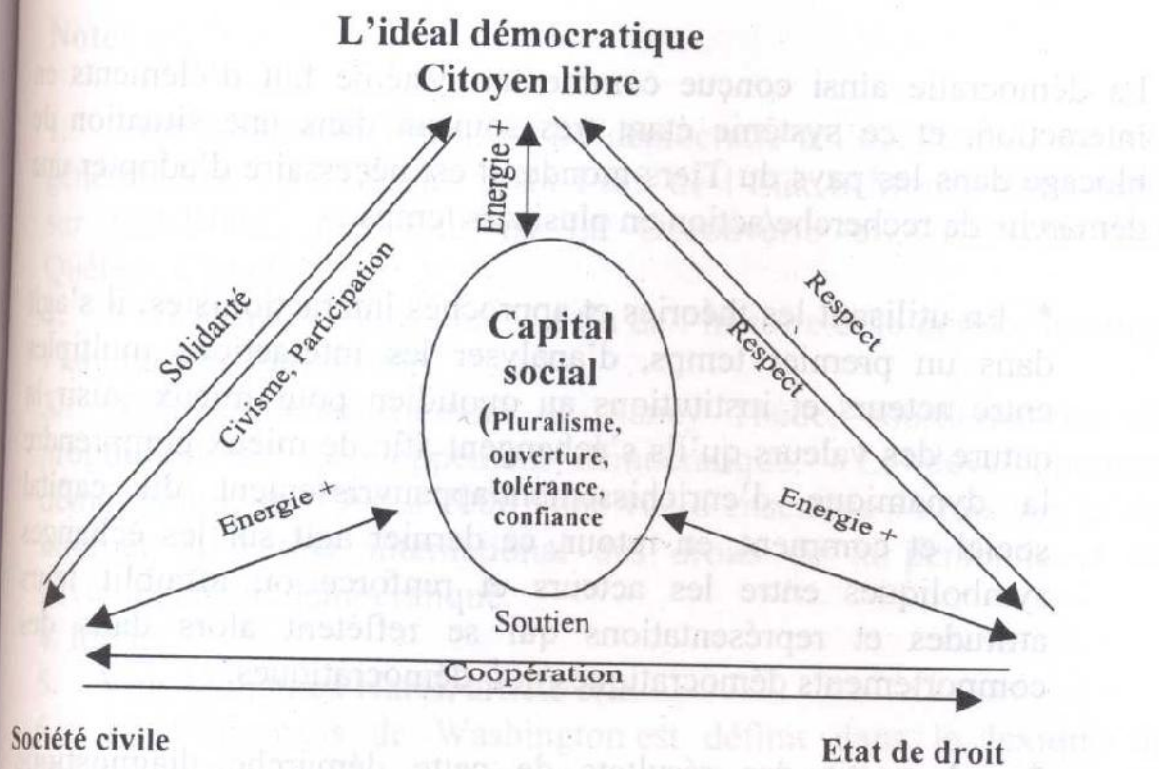
« libération » en fait ne se sont jamais traduits par une réelle libération des peuples. La rhétorique nationaliste des élites au pouvoir n'était qu'un écran de fumée qui cachait, comme le dit si bien Ivan Illich « ...l'affirmation du droit des élites post-coloniales de répéter l'histoire et de suivre le chemin parcouru par les riches vers la consommation universelle des biens mondialement commercialisés... »²¹. L'individu brimé et castré, s'est recroquevillé, replié sur sa sphère privée, abandonnant complètement la sphère publique. Cela a permis à l'autoritarisme des élites au pouvoir de se renforcer. Du coup, la société civile ne pouvait elle aussi exister, du moins d'une façon organisée. Avec une société qui ressemble plus à un agrégat d'individus atomisés et aliénés, une société civile inexistante ou désorganisée et un Etat de non-droit ; voilà le Tiers-Monde qui se retrouve pris dans une sorte de spirale descendante qui assèche chaque jour un peu plus le capital social, qui fragilise le lien social et qui rend la transition démocratique plus problématique. L'intérêt public, le bien commun et leurs expressions concrètes sont des notions que seule l'élite au pouvoir définit, la sphère publique étant sa chasse gardée. Le résultat est que rien n'a jamais été négocié, qu'aucun consensus n'existe et que les questions majeures qui concernent la société tout entière ne sont pas réglées et constituent toujours des raisons de conflits majeurs, en témoignent les insurrections et les guerres civiles qui n'en finissent pas.

L'existence d'un Etat, malgré tous les défis que lui pose la mondialisation, reste encore une condition nécessaire pour l'existence de la démocratie. Un consensus quant aux structures de base de l'autorité de l'Etat doit être établi. Bien que les changements puissent être faits à travers des processus démocratiques, les questions majeures de l'organisation de l'Etat -Faut-il avoir un Etat unitaire ou une forme de fédéralisme ? Faut-il opter pour un système de gouvernement présidentiel ou un système parlementaire ? Faut-il fonctionner avec un système de prise de décision basé sur la règle de la majorité ou un système consensuel qui rehausse les droits des minorités ? Etc.-, ces questions et bien d'autres en principe ne constituent plus des raisons majeures de conflits et lorsqu'en débattre devient nécessaire, les institutions et les mécanismes en place permettent un débat serein qui ne peut en aucun cas remettre en cause

les fondements de la société. Un consensus quant à l'autorité et le domaine d'intervention de l'Etat doit exister et les identités et loyautés des gens doivent indiquer la présence d'un capital social commun fait de valeurs partagées. Dans la plupart des pays du Tiers-Monde, toutes ces questions restent encore problématiques.

Le but de cette esquisse plus que sommaire de l'évolution des pays du Tiers-Monde au cours du siècle dernier est de montrer l'importance de certains éléments, le citoyen, la citoyenneté, le capital social et l'Etat et plus particulièrement la dynamique qui résulte de leurs interactions/rétroactions multiples. Cette dynamique qui a été contrariée à un moment donné de l'histoire de ces pays n'a pas été productrice de démocratie. La cause principale de cette contrariété est l'appropriation de l'Etat par une élite qui a pris le pouvoir par des moyens non démocratiques et qui a exclu les autres groupes sociaux de la sphère publique. C'est ce qui explique l'intérêt porté essentiellement à l'Etat, ses institutions et leur mode de fonctionnement dans les démarches volontaristes qui se basent sur des approches minimalistes. L'efficacité d'une telle entreprise reste limitée car ces institutions, et même celles qui se trouvent en dehors du système étatique, sont aujourd'hui prises dans une dynamique « négative » qui n'est pas porteuse de démocratie. Soumis à une grande pression pour des réformes politiques et autres par les Etats les plus puissants et les organisations transnationales, les élites au pouvoir prétendent alors encourager des élections démocratiques, les libertés civiles et politiques et les institutions d'une gouvernance démocratique. Ils arrivent rarement à changer les règles formelles et encore moins les valeurs qui sont profondément enracinées chez tous les acteurs du système. Souvent, les pseudo-pratiques politiques démocratiques sont traduites sous forme de lois alors que les acteurs politiques continuent, eux, à se comporter comme sous le régime autoritaire ou totalitaire. Les citoyens se considèrent toujours comme impuissants et incapables d'influencer les politiques publiques et dépendent souvent du patronage des élites au pouvoir. Le degré de cynisme s'accroît avec le sentiment d'aliénation et d'impuissance.

Sachant que la démocratie n'est pas une catégorie précisément définie, qu'il y a des degrés et des qualités de démocratie et qu'aucun pays au monde n'a un système démocratique parfait, les schémas suivants, simplifiés au maximum -la réalité sociale est toujours bien plus complexe- nous permettent de saisir l'étendue du chemin à parcourir dans la transition démocratique pour les pays du Tiers-Monde qui, eux, se situent, à des degrés différents certes, mais toujours du côté du degré zéro de la démocratie.



La démocratie ainsi conçue comme un système fait d'éléments en interaction, et ce système étant très souvent dans une situation de blocage dans les pays du Tiers-monde, il est nécessaire d'adopter une démarche de recherche/action en plusieurs temps :

* En utilisant les théories et approches interactionnistes, il s'agit dans un premier temps, d'analyser les interactions multiples entre acteurs et institutions au quotidien pour mieux saisir la nature des valeurs qu'ils s'échangent afin de mieux comprendre la dynamique d'enrichissement/appauvrissement du capital social et comment, en retour, ce dernier agit sur les échanges symboliques entre les acteurs et renforce ou affaiblit leurs attitudes et représentations qui se reflètent alors dans des comportements démocratiques/non-démocratiques.

* A partir des résultats de cette démarche diagnostique qualitative, il s'agira d'établir une construction en termes de sous-systèmes, acteurs, attitudes et comportements et des interfaces, actions et rétroactions multiples à l'intérieur du système. Le but d'une telle construction est de donner un aperçu de l'état du système à un moment donné et de l'importance de l'écart entre ce dernier et l'idéal démocratique.

* Il s'agira ensuite d'établir des scénarios d'évolution possible du système et de rechercher les faits porteurs d'avenir concernant la question de la démocratie.

* Agir enfin en multipliant les points d'entrée possibles au niveau de tous les sous-systèmes avec une démarche de communication qui aura clairement établi la nature du changement souhaité, les publics cibles et les stratégies et techniques de communication à mettre en œuvre.

Notes :

1. Voir Mohamed Harbi, « La démocratie à l'occidentale est-elle généralisable ? », Dossier 1988-1989 de l'Etat u Monde 1981-1998 sur CD-ROM, Les Editions La Découverte et CEDROM-SNI, Québec, Canada.
2. Voir Francis Fukuyama, La fin de l'histoire et le dernier homme, Flammarion, Paris, 1992.
3. Voir le document/essai de Nancy Thède, coordonnatrice du programme de développement démocratique, « Le développement démocratique de 1990 à 2000 : une vue d'ensemble », mis sur le site internet du centre international des droits de la personne et du développement démocratique.
4. Idem.
5. Voir Mohamed Harbi, article cité.
6. Le Consensus de Washington est défini dans le lexique de l'hebdomadaire problèmes économiques n° 2611-2612 comme « une notion proposée par J. Williamson pour souligner les points communs à toutes les réformes prescrites aux difficultés monétaires de certains pays en développement : discipline budgétaire et réforme fiscale, réduction des dépenses publiques, libéralisation des échanges et des marchés financiers, privatisation, déréglementation... ». Le consensus de Washington a été largement critiqué comme étant un ensemble de mesures qui ne profitaient qu'aux pays riches et dont les conséquences sur les pays du Tiers-monde ont été désastreuses.
7. Samuel Huntington, The third wave: democratization in the late twentieth century, University of Oklahoma Press, Norman, p.7. La traduction de cette citation est la nôtre. Nous sommes responsables de toute erreur de traduction ou mauvaise interprétation du texte original en anglais. Il en est de même de toutes les traductions qui suivent.
8. Samuel Huntington, op. cit., p.10, traduction personnelle.
9. Samuel Huntington, op. cit., p.9, traduction personnelle.
10. Robert Dahl, Polyarchy: participation and opposition, Yale University Press, New Haven, p.3, traduction personnelle.

11. Idem, cité par Jean François Thibault dans « Réflexions sur la démocratie, la mondialisation et les relations internationales ».
12. Juan J. Linz et Alfred Stephan, Toward consolidated democracies, *Journal of Democracy*, Vol. 2, N° 2, pp 15-16, traduction personnelle.
13. Juan J. Linz et Alfred Stephan, article cité, p. 17.
14. Guillermo O'Donnell, Illusions and consolidation, *Journal of Democracy*, Vol. 7, N° 2, 1996, pp 40-41.
15. Freedom House, Democracy's century: A survey of global political change in the twentieth century, www.freedomhouse, première partie du rapport intitulée "The findings", traduction personnelle.
16. Idem, 2^{ème} partie du rapport intitulée « About the project », traduction personnelle.
17. Freedom House, Freedom in the world 2003: Survey methodology, www.freedomhouse, introduction, traduction personnelle.
18. Idem, partie sur le processus de cotation.
19. Idem, partie sur les droits politiques et les libertés civiles, traduction personnelle.
20. Jean François Thibault, Réflexions sur la démocratie, la mondialisation et les relations internationales, *Associations Transnationales*, N° 4, 1999.
21. Ivan Illich, Celebration of awareness, Pantheon Books, New York, p.179, traduction personnelle.

Bibliographie:

1. Barber, Benjamin, **Strong democracy**, Prentice Hall, New York, 1984.
2. Beetham, David, « Liberal democracy and the limits of democratisation », **Political Studies**, N° 45, 1992.
3. Bourdieu, Pierre et James Coleman (eds.), **Social theory for a changing society**, Westview and Russell Sag, Boulder and New York, 1991.

4. Carothers, Thomas, « Democracy without illusions », **Foreign Affairs**, N° 76, 1997.
5. Carothers, Thomas, «The end of the transition paradigm», **Journal of Democracy**, Vol. 13, N° 1, 2002.
6. Coleman, James, « Social capital in the creation of human capital », **American Journal of Sociology**, N° 94 (supplement), 1988.
7. Coleman, James, **The foundations of social theory**, Harvard University Press, Cambridge, 1990.
8. Dahl, Robert A., **Polyarchy: participation and opposition**, Yale University Press, New Haven, 1971.
9. Dahl, Robert A., **Democracy and its critics**, Yale University Press, New Haven, 1989.
10. Evans, Peter, « La rhétorique de la mondialisation », **problèmes économiques**, La documentation française, N° 2611-2612, 7-14 avril 1999.
11. Eigen, Peter (Président), **Présentation du rapport mondial sur la corruption 2003**, Transparency International, www.transparencyinternational.
12. Freedom House, **Democracy's century: A survey of global political change in the 20th century**, Press release December 7, 1999, www.freedomhouse.
13. Freedom House, **Freedom in the world 2003**, dernière actualisation 8 juillet 2003, www.freedomhouse.
14. Fukuyama, Francis, **La fin de l'histoire et le dernier homme**, Flammarion, Paris, 1992.
15. Graf, William D., « Democratization "for" the Third World. Critique of a hegemony project », **Canadian Journal of Development Studies**, numéro spécial, 1996.
16. Harbi, Mohamed, « La démocratie à l'occidentale est-elle généralisable ? », Dossier 1988-1989, **L'Etat du Monde 1981-1998 sur CD-ROM**, les Editions La Découverte et CEDROM-SNI, Québec, Canada.
17. Hermet, Guy, **Culture et démocratie**, Albin Michel, Paris, 1993.

18. Huntington, Samuel P., **The third wave: democratization in the late twentieth century**, University of Oklahoma Press, Norman, 1991.
19. Illich, Ivan, **Celebration of awareness**, Pantheon Books, New York, 1983.
20. Karatnycky, Adrian, « Liberty's expansion in a turbulent world: Thirty years of the survey of freedom », **Freedom in the world 2003**, Freedom House, www.freedomhouse.
21. Linz, Juan J. et Alfred Stephan, « Toward consolidated democracies », **Journal of Democracy**, Vol. 2, N° 2, 1996.
22. O'Donnell, Guillermo, « Illusions and consolidation », **Journal of Democracy**, Vol. 7, N° 2, 1996.
23. Olson, Mancur, « Dictatorship, democracy, and development », **American Political Science Review**, N° 87, 1993.
24. Schumpeter, Joseph, **Capitalisme, socialisme et démocratie**, Payot, Paris, 1984.
25. Sirianni, Carmen et Lewis Friedland, **Social capital and civic innovation, Learning and capacity building from the 1960s to the 1990s**, papier présenté pour la première fois au meeting annuel de l'association américaine de sociologie le 20 août 1995, mis en ligne sur le site de CPN : <http://www.cpn.org/>
26. Thède, Nancy, **Le développement démocratique de 1990 à 2000 : une vue d'ensemble**, Centre International des Droits de la Personne et du Développement Démocratique, Montréal, avril 2002.
27. Thède, Nancy (en collaboration avec Alain Bissonnette, Stéphanie Rousseau, Antonio José Almeida), **Le processus de développement démocratique : cadre d'analyse et proposition méthodologique**, Centre International des Droits de la Personne et du Développement Démocratique, juillet 1996.
28. Thibault, François, **Réflexions sur la démocratie, la mondialisation et les relations internationales**, **Associations Transnationales**, N° 4, 1999.
29. Valaskakis, Kimon, « La mondialisation, phénomène asymétrique, source de dysfonctionnements », **problèmes économiques**, La documentation française, N° 2611-2612, 7-14 avril 1999.